



THE CANADIAN DENTAL  
HYGIENISTS ASSOCIATION  
L'ASSOCIATION CANADIENNE  
DES HYGIÉNISTES DENTAIRES

Pour diffusion immédiate (Available in English on request)

## Communiqué de presse

# Faire disparaître l'écran de fumée Les hygiénistes dentaires demandent au gouvernement d'agir en matière des cigarettes électroniques.

Ottawa (Ontario), 3 septembre 2015 — Les hygiénistes dentaires du Canada demandent à tous les échelons du gouvernement de prendre des mesures pour minimiser les conséquences potentielles négatives des cigarettes électroniques sur la santé publique, notamment chez les jeunes. Dans son plus récent énoncé de position sur les cigarettes électroniques, L'Association canadienne des hygiénistes dentaires (ACHD) affirme qu'une interdiction de la vente des cigarettes électroniques aux personnes mineures, de l'ajout d'arômes (dans les cartouches et les solutions des cigarettes électroniques) et de l'utilisation des cigarettes électroniques dans les endroits publics et les lieux de travail aideront à améliorer la santé buccodentaire et globale de tous les Canadiens.

Depuis l'arrivée de la cigarette électronique dans le marché nord-américain en 2007, l'utilisation de la cigarette électronique a augmenté considérablement, particulièrement chez les adolescents et les jeunes adultes. Bien que la plupart des gens savent que le tabagisme est la principale cause évitable de décès au Canada, peu de personnes peuvent être au courant du risque potentiel associé aux cigarettes électroniques. Des préoccupations croissantes existent sur le potentiel de créer une dépendance à la nicotine et des effets néfastes sur la santé, la possibilité de banaliser l'usage du tabac et d'autres conséquences imprévues liées à la production, à la vente et à l'usage non réglementés de ces produits.

« Bien qu'elles soient perçues comme étant moins dangereuses que la cigarette au tabac, il est clair que les cigarettes électroniques ne sont pas des produits inoffensifs », explique Mandy Hayre, présidente de l'ACHD. « Depuis que les cigarettes électroniques ne sont pas réglementées par tous les niveaux de gouvernements au Canada, certains produits liés à la cigarette électronique étiquetés sans nicotine ont été trouvés à contenir de la nicotine. D'autres ingrédients qui ont été trouvés dans les cigarettes électroniques comprennent le formaldéhyde, les composés cancérigènes et de la vapeur contenant des métaux lourds. D'ailleurs, le danger potentiel de la vapeur secondaire produite par la cigarette électronique demeure inconnu », affirme Hayre.

De plus, l'industrie de la cigarette électronique fait la promotion de l'utilisation des cigarettes électroniques en positionnant le produit comme une stratégie de réduction des risques visant les fumeurs et un produit d'abandon du tabagisme. Cependant, ces déclarations ne sont pas étayées de suffisamment de données probantes de grande qualité. Les hygiénistes dentaires ont l'expertise et les compétences pour appuyer les personnes qui désirent cesser l'usage des cigarettes traditionnelles et électroniques en faisant appel à des traitements d'abandon du tabac et à du soutien comportemental fondés sur des données probantes. Lors de votre prochaine visite d'hygiène dentaire, parlez à votre hygiéniste dentaire à propos de ces stratégies fiables d'abandon du tabac. Pour obtenir de l'information sur les dangers de l'usage de la cigarette électronique, lisez l'énoncé de position et la fiche de renseignements sur les cigarettes électroniques.

Au service de la profession depuis 1963, l'ACHD est la voix nationale collective de plus de 26 800 hygiénistes dentaires enregistrés qui travaillent au Canada, et représente directement 17 500 membres individuels comprenant des hygiénistes dentaires et des étudiants. L'hygiène dentaire se classe au sixième rang des professions réglementées du domaine de la santé au Canada et compte des professionnels qui travaillent dans une variété de milieux, y compris en cabinet d'hygiène dentaire indépendant, avec des gens de tous les âges, et traitent de questions liées à la santé buccodentaire. Pour obtenir plus d'information sur la santé buccodentaire, veuillez visiter <http://www.dentalhygienecanada.ca>.

– 30 –

Angie D'Aoust, Directrice du marketing et des communications  
1 800 267-5235 poste 134, ou courriel [adaoust@achd.ca](mailto:adaoust@achd.ca)  
[www.achd.ca](http://www.achd.ca)

[www.achd.ca](http://www.achd.ca)

